

ORTHODOXIE

N° 147 | + | MARS 2014

BULLETIN DES VRAIS CHRÉTIENS ORTHODOXES (VCO) FRANCOPHONES
SOUS LA JURIDICTION DE L'ARCHEVÊQUE STÉPHANE D'ATHÈNES, PRIMAT DE
TOUTE LA GRÈCE

Nouvelles

Après trois mois passés en Grèce, où je n'avais qu'occasionnellement accès à internet, je termine ce bulletin en Suisse lors d'un séjour de quelques jours. Plaise à Dieu, dimanche prochain (2^e dimanche du grand Carême) nous célébrerons la divine Liturgie ici à Saxon dans notre petite chapelle. Ensuite je continuerai vers la France. Une fois à Clara, j'organiserai un voyage en Afrique, où l'évêque André devrait me rejoindre pour des ordinations. Il est donc fort probable que je célébrerai Pâques en Afrique.

Vôtre en Christ,
archimandrite Cassien

TABLE DES MATIÈRES

- LE GRAND MIRACLE DE SAINT SPYRIDON LE 11 AOÛT 1716
- L'ORIGINE DU MONASTÈRE DE BLAQUERNES
- SAINT NÉOMARTYR GEORGES DE JOANNINA
- SUR LA SUPERSTITION ET LA PARANOÏA



En toi l'Église a son ferme appui, tu es le
sceptre des rois, des moines la
sauvegarde et la fierté : précieuse Croix,
nous nous prosternons devant toi, en ce
jour où nous sommes illuminés en nos
âmes et nos cœurs par la grâce de celui qui
sur toi se laissa clouer, détruisant la force
de l'ennemi et faisant disparaître l'antique
malédiction.

Stichère des Laudes
(Dimanche de la Croix)

LE GRAND MIRACLE DE SAINT SPYRIDON LE 11 AOÛT 1716

En 1716, les Turcs avaient mis un siège serré devant l'île de Corfou. Ils avaient 50.000 hommes de troupe et un grand nombre de navires qui encerclaient l'île, coupant les vivres aux habitants par la terre comme par la mer.

Les armées barbares s'étaient concentrées aux lointaines murailles de la cité. Pisani, général des forces armées de la République de Venise, attendait, anxieux, l'avance de l'attaque ennemie (puisque Corfou et les îles voisines étaient, à cette époque, occupées par l'Italie).

À l'aube du 11 août 1716, Spyridon, le saint protecteur de l'île, apparut devant les rangs de l'ennemi, tenant dans sa main droite une épée étincelante. Son apparence austère et grandiose horrifia les agresseurs, qui se mirent à reculer. Les Agarènes, frappés de panique par la présence terrifiante et l'attaque téméraire du saint, abandonnèrent leurs armes, leurs machineries et leurs animaux, et s'enfuirent à toutes jambes.

Ce grand miracle devint connu par toute l'île. Les Turcs y avaient laissé 120 canons, un grand nombre d'armes, de munitions, d'animaux et aussi de la nourriture.

À la suite de ce miracle puissant, surprenant et parfaitement évident, le gouverneur vénitien, Andrea Pisani, poussé également par le cardinal papiste de l'île, voulut ériger un autel papiste dans l'église Saint-Spyridon. Cependant, saint Spyridon apparut en rêve à Pisani, et lui dit : "Pourquoi me déranges-tu ? Un autel de ta foi est inacceptable dans mon église." Naturellement, Pisani rapporta cela au cardinal papiste, qui lui répondit que ce n'était qu'une imagination malsaine, suggérée par le démon qui voulait empêcher cette noble œuvre. Cela encouragea beaucoup Pisani, qui ordonna de réunir les matériaux nécessaires pour commencer la construction de l'autel. Les matériaux furent amoncelés à l'extérieur de l'église de Saint-Spyridon. Quand les prêtres orthodoxes de l'église et les chefs grecs de l'île s'étaient rendu compte de ce qui se passait, ils furent grandement attristés. Ils demandèrent à rencontrer Pisani pour lui demander de mettre fin à cela. La réponse de Pisani fut assez décourageante. Il dit brutalement : "En tant que gouverneur, je fais ce qui me plaît !". À ce moment-là, la communauté orthodoxe de l'île tourna les yeux vers son saint, l'implorant de mettre fin à cette abomination.

La nuit même, saint Spyridon apparut à Pisani, comme moine, et lui dit : "Je t'avais dit de ne pas me déranger. Si tu oses continuer la réalisation de ton projet, tu le regretteras bientôt, mais alors il sera trop tard."

Le lendemain matin, Pisani rapporta tout cela au cardinal papiste, qui l'accusa cette fois-ci d'être non seulement mécréant, mais aussi couard. Après cela, le gouverneur réunit à nouveau assez de courage pour ordonner la construction de l'autel.

Les papistes de l'île célébrèrent leur triomphe, tandis que les orthodoxes furent profondément attristés. Ils étaient inconsolables, et imploraient avec larmes l'intervention de leur saint pour qu'il les sauvât de l'abomination papiste.

Le saint entendit leurs prières et intervint de façon dynamique.

Le soir, une terrible tempête éclata, lançant un déferlement de coups de tonnerre sur le Fort Castelli, la base de Pisani, et ses baraques de munitions. Tout le Fort finit en holocauste. 900 des soldats et des civils papistes furent tués sur le coup par l'explosion, mais pas un seul orthodoxe ne fut blessé (comme ils n'avaient pas la permission d'entrer, la nuit venue, dans le Fort). Pisani fut trouvé mort, le cou coincé entre deux poutres en bois. Le corps du cardinal fut retrouvé projeté à une grande distance du Fort.

Mais ce qui fut le plus extraordinaire, c'est que la même nuit, à la même heure, un autre coup de tonnerre frappa le quartier résidentiel de Pisani à Venise, et l'éclair incendia son portrait suspendu au mur. Assez curieusement, rien d'autre ne fut endommagé.

Aussi, le gardien des baraques de munitions vit le saint s'approcher de lui avec, à la main, une torche allumée. Il fut porté par le saint jusqu'à l'église du Crucifié, sans subir la moindre égratignure.



Le reliquaire en argent contenant le corps de saint Spyridon

L'ORIGINE DU MONASTÈRE DE BLAQUERNES (SOURCE VIVIFIANTE) À CONSTANTINOPLÉ

«L'empereur Justinien dédia une autre église à la Mère de Dieu dans un lieu appelé la Source. Il y a là un bois de hauts cyprès, une prairie dont le sol est couvert de fleurs délicates, un jardin fertile et magnifique, une source dont l'eau calme et agréable à boire coule sans bruit, tout ce qui convient à un lieu sacré. Tels sont les alentours du sanctuaire. Quant au temple lui-même, il est difficile d'en parler en termes convenables, de s'en faire la moindre idée, de le décrire avec des mots. Il me suffira de dire qu'il dépasse en grandeur et en beauté la plupart des autres sanctuaires. Ces deux églises, des Blaquernes et de la Source, se trouvent juste en face des remparts de la ville, l'une près des bords de la mer, l'autre près de la Porte Dorée, qui est à l'autre extrémité des fortifications, pour être toutes deux les invincibles remparts de la cité.»



Par la vicissitude des temps, l'église avait disparu, selon le texte ci-après :

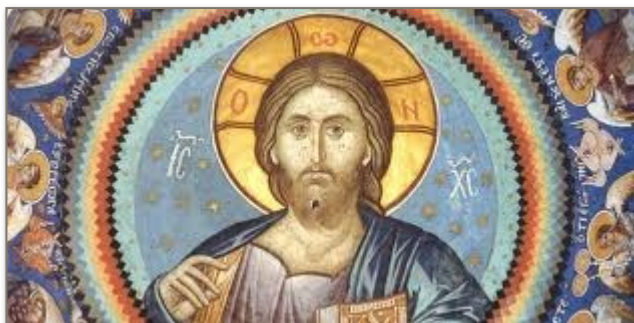
«Encore simple soldat, Léon I^{er} rencontre, près des marais qui avoisinent la Porte dorée, un aveugle qui le prie de lui servir de guide. Au bout de quelque temps, l'infirmes demande à s'asseoir sous un arbre pour y prendre un peu de repos et réclame un peu d'eau pour étancher sa soif. Tandis que Léon cherche l'eau, il entend comme une voix du ciel qui lui dit : «Ne te fatigue pas à chercher, l'eau est près de toi.» Il regarde de tous côtés et ne voit aucune source. La voix lui indique alors le lieu où il trouvera ce qu'il désire, lui ordonne de frotter les yeux de l'aveugle avec la boue du marais, lui prédit qu'il deviendra empereur, et ajoute «J'avais choisi ce lieu, mais j'ai cessé d'y être honorée, je t'aiderai à m'y bâtir une église, où ceux qui viendront m'invoquer avec piété verront exaucer leurs prières et recevront la guérison de leurs maux.»



L'ICÔNE DE LA VIERGE SE TROUVANT AU MONASTÈRE
ET QUI DATE DU 12^E SIÈCLE

Moins le Seigneur nous console dans le malheur, plus nous avons de mérite; chaque outrage reçu avec foi compte pour une bonne action.

*Saint Jean Chrysostome
(homélie sur le seconde épître aux Corinthiens)*



«Il a placé le Christ selon la chair, comme tête unique sur tous les anges et les hommes» (PG 62:16).

LE CHEF OU LA TÊTE DE L'EGLISE SELON LA CHRISTOLOGIE ORIENTALE

Avant d'essayer répondre à cette question, il est indispensable d'avoir à l'esprit certaines choses. Premièrement que l'expression extérieure d'une Eglise, culte, rituel, iconographie, hymnographie, architecture etc. n'est qu'un reflet de sa position dogmatique et de sa Christologie. C'est ainsi que pour l'iconographie p. ex. saint Jean Damascène dit : *«Montre moi les icônes que tu vénères et je te dirai quelle est ta foi»* ! Deuxièmement il faut être au clair en quoi consiste la nature de la dite «Tradition».

Pour ne prendre qu'un exemple fort simple *«le signe de croix»* que presque tout le monde fait d'une façon mécanique sans trop y réfléchir. Poétiquement pourtant il symbolise pour les hommes l'équivalent du mouvement des ailes angéliques. Certes c'est un anthropomorphisme car les anges n'ont pas des ailes faites de duvets et de plumes, mais Dieu a permis que, dans notre limitation humaine, nous les percevions de cette façon dans les visions prophétiques (voir p.ex. la vision d'Esaië ch. 6,1-2 ou d'Ezéchiel 1,5-12).

Mais à part ce symbolisme poétique le *«signe de croix»* constitue en même temps une profession de foi, complète. En unissant les trois doigts, pouce, index et majeur nous professons notre foi en un Dieu unique en trois hypostases (personnes), lesquelles sont parfaitement unies et indissociables mais sans confusion ni embrouillement. En unissant par la suite l'annulaire avec le petit doigt nous confessons aussi notre foi à la nature théandrique du Christ qui est parfaitement Dieu et parfaitement homme, comme nous expliquerons un peu plus bas.

Portant notre main sur le front nous confessons que *«Dieu est esprit»* (Jean 4,24), le mouvement vers notre ventre nous rappelle que Christ pour nous et pour notre salut s'est incarné dans le sein virginal de la très sainte Vierge Marie, et qu'il est aussi resté trois jours dans les *«entrailles de la terre»*. Ressuscité en tant que *«Fils de l'Homme»*, il est monté au ciel et s'est assis à la droite du Père, ce qui est indiqué par le mouvement de notre main à notre épaule droite et par la suite *«il reviendra en gloire juger les vivants et les morts»*, mouvement de la main vers l'épaule gauche, signe du deuxième Avènement.

...

Pour prendre un autre exemple, la vénération de la Très Sainte Vierge Marie, n'est qu'une autre expression de notre base Christologique. Si nous l'appelons *«Theotokos»*, et en latin *«Deiparae»*, c'est parce que nous croyons que les deux natures du Christ, divine et humaine, ne furent jamais séparées ou dissociées. L'enfant que la Sainte Vierge portait dans son sein fut toujours Homme et Dieu, *«depuis sa conception initiale extrême»* comme dit l'Evangile très explicitement : *«le Verbe s'est fait chair»* (Jean 1,14). Mais au fait, depuis quand s'est-il fait chair ? Est-ce que cette chair préexistait à son union avec le Verbe ? Mais si elle préexistait cela implique que c'était déjà une personne, autrement elle ne serait qu'un morceau de chair !!! Alors le Verbe ce serait uni avec une autre personne et sa nature théandrique serait composée de deux personnes ! Ce qui fut d'ailleurs admis et prêché publiquement par Nestorius, patriarche de Constantinople (428-431), raison pour laquelle il fut condamné par le 3^{ème} Concile Œcuménique d'Ephèse (431).



*«Pourquoi tu t'émerveilles, Marie ? Pourquoi tu t'extasies sur ce qui t'arrive ?
Car j'ai donné dans le temps naissance à un Fils qui est hors du temps»! (Hymne de Noël)*

Mais le but de l'incarnation n'était pas cela. Entre Dieu et l'homme il y avait un gouffre immense. Comme dit Saint Jean Damascène, cette distance abyssale entre le Créateur et la créature n'était pas une question «*d'espace*», mais une question «*de nature*». Par l'Incarnation Jésus Christ, en assumant les deux natures, il a jeté un pont pour abolir cette distance devenant ainsi «*l'unique médiateur entre Dieu et les hommes*» (1Tim. 2,5). Ainsi selon l'apôtre saint Pierre l'homme est devenu «*participant à la nature divine*» (2 Pier. 1,4). Pour ne citer aussi que deux ou trois Pères de l'Eglise, parmi d'autres, saint Irénée de Lyon dit : «*Dieu est devenu homme afin que l'homme devienne dieu*» (Migne PG 7:1120A). Saint Athanase dit que par la grâce «*Dieu s'est fait homme, afin qu'il fasse de l'Adam un dieu*» et que «*Dieu s'est humanisé afin que nous soyons divinisés*» (Migne PG 25:192B), et enfin saint Jean Chrysostome ajoute : «*Car Dieu est devenu homme et l'homme est devenu dieu*» (Homélie 11.1 à 1^{ère} Timothée PG 62 :55). Si quelqu'un désire approfondir cette question, peut aussi consulter saint Maxime le Confesseur (PG 91:57), saint Grégoire de Nysse (PG 45:65D), saint Cyrille d'Alexandrie (PG 72:444D), le dit saint Denys l'Aréopagite (PG 3:592A), etc.

L'erreur d'Adam consistait en ce qu'il voulait parvenir à la déification par ses propres moyens sans le Christ et c'était la catastrophe. Ainsi donc on comprend mieux Saint Pierre quand il dit au Sanhédrin : «*il n'y a de salut en aucun autre, ni aucun autre nom existe parmi les hommes donné de Dieu, par qui nous pouvons être sauvés*»! (Ac 4,12). Non, parce que Jésus Christ serait un meilleur chef religieux parmi les autres fondateurs de religions qui l'avaient précédé ou suivi, mais par ce que en assumant notre nature dans sa nature divino-humaine. Il est devenu «*le Médiateur d'une alliance nouvelle*» (Héb. 8,6-9,15-12,24).

Evidemment rien de tout cela ne serait possible si le Christ était un monstre avec deux personnes, s'il n'était qu'un «*homme déifié*» comme disaient les Nestoriens, ou adopté par Dieu le jour de son Baptême comme disaient les Adoptianistes, ou si sa nature divine aurait absorbé sa nature humaine comme veulent les Monophysites. Le but de notre étude ne nous permet pas de nous étaler en détail sur toutes ces variations, mais c'est pour faire comprendre que la «*Mariologie*» Orthodoxe n'est pas une «*Mariolatrie*», mais elle constitue une autre approche et une autre facette de sa même Christologie. C'est avec tristesse que nous constatons que souvent les chrétiens qui ne vénèrent pas la sainte Vierge Marie, c'est parce que leur Christologie présente des failles plus ou moins grandes quelque part.

Terminons cette introduction, en disant deux mots sur la «*Tradition*». Le mot tradition en grec «*παράδοσις*» existe 14 fois dans le Nouveau Testament soit avec une connotation négative soit avec une connotation positive. Pour certains la «*tradition*» ne serait qu'un ensemble des us et coutumes qui s'accumuleraient au fil du temps et se fossiliseraient en formant des stalactites. Cela pourrait être aussi cela, mais pas exclusivement. Le mot «*Tradition*» veut dire «*Transmission*», «*Livraison*». Dans une transmission nous avons une personne qui transmet, un moyen par lequel cette transmission s'opère et quelqu'un, un destinataire, auquel la chose transmise arrive et cette chose pourrait être bonne ou mauvaise.

Quand l'apôtre Paul dit aux Corinthiens : «*Je vous félicite ... de conserver les traditions telles que je vous les ai transmises*» (I Cor 11,2), ou aux Thessaloniciens : «*tenez fermes et gardez les traditions que vous avez reçues soit de vive voix soit par notre lettre*» (II Th 2,15 et 3,6) l'expéditeur est saint Paul, les destinataires nous sommes nous, l'objet de la Tradition est la prédication de l'Evangile et le moyen de la transmission c'est la parole orale ou écrite. Il serait naïf de croire que l'Apôtre Paul aurait laissé à l'Eglise seulement le message de ses 14 épîtres circonstanciées qu'il a écrit à certaines occasions pour répondre à divers problèmes dans les communautés, sans autres instructions, sans autres directives.

L'Eglise du Christ ne fut jamais «*bibliciste*» au sens actuel du terme. La tradition orale précède toujours la tradition écrite soit dans l'Ancien ou le Nouveau Testament. En effet quelle Ecriture lisait p.ex. Melchisédek, Abraham auquel Dieu «*ne cachait pas ce qu'il allait faire*» (Gen 18,17), – comme aux autres prophètes (Amos 3,7) – et les autres patriarches ? Avant que Moïse n'ait écrit un seul mot de la Genèse Dieu lui parlait «*comme un homme parle à son ami*» (Ex 33,11), comme «*à son homme de confiance*» (Num 12,7-8). Selon les Pères l'existence même d'une «*Ecriture Sainte*» serait plutôt la preuve de notre éloignement de la communion avec Dieu.

L'Apôtre Saint Paul dit en effet que le chrétien a en lui la parole du Christ «*écrite non avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de son cœur*» (2 Cor. 3,3). Le prophète Jérémie dit aussi : «*Je déposerai mes directives au fond d'eux mêmes, les inscrivant dans leur être*» (31,33).

Le prophète Ezéchiel ajoute : *«Je mettrai en vous mon propre esprit, je vous ferai marcher selon mes lois»* (36,27). C'est pour cela que saint Grégoire Palamas affirme aussi : *«Celui qui observe ses commandements, reçoit en lui la révélation du Christ et il n'a plus besoin de la connaissance des Ecritures, mais même sans l'Ecriture Sainte il connaît avec précision toutes les Ecritures et il devient un maître sûr pour tous ceux qui veulent être enseignés, comme précisément l'étaient Jean Baptiste et saint Antoine»* (*«Υπὲρ Ὁσυχαστῶν»* 2,1,43).

Les premiers chrétiens n'avaient donc pas des Evangiles écrits comme nous en disposons aujourd'hui. Saint Paul n'avait pas lu une seule ligne de nos Evangiles, pour la simple raison qu'il était mort pour le Christ avant leur rédaction. Même ses épîtres n'étaient pas connues en même temps par tout le monde. Certaines ont dû même se perdre comme p.ex. L'Epître à l'Eglise de Laodicée (Col 4,16). Mais même après la rédaction des Evangiles, ce n'était pas facile, car en même temps que les Evangiles authentiques, circulaient aussi des dizaines d' *«évangiles apocryphes»*. Qui en ferait le tri ? Nous devons attendre jusqu'à saint Irénée de Lyon (177-202) qui basé sur la Tradition de l'Eglise va faire un premier Canon des livres sacrés et lister comme canoniques les quatre Evangiles que nous connaissons aujourd'hui.

Et pourtant pendant presque deux siècles les chrétiens se baptisaient, ils faisaient leur culte, ils se mariaient, ils travaillaient pour l'organisation de leur Eglise, ils subissaient des persécutions, ils appliquaient la discipline dans l'Eglise, ils organisaient leurs activités missionnaires, ils allaient au Martyre, ils s'endormaient dans le Seigneur dans l'espoir de la Résurrection, n'ayant pas dans leurs mains notre *«Nouveau Testament»* ! Comment ils auraient fait tout cela sans avoir reçu les instructions et les directives nécessaires par les Apôtres et leurs successeurs ?

Saint Basile dans son 91^e Canon dit que le *«signe de croix»*, se tourner vers l'Orient pour faire la prière, la façon dont il faut effectuer le baptême, les prières que nous utilisons pour la sainte Liturgie et la Communion, personne ne nous les avait transmis par écrit, mais *«par une Tradition vivante et mystique»*. Comment nous saurions que la Bible que nous tenons dans nos mains, c'est vraiment la Bible *«inspirée de Dieu»* (II Tim 3,16), si l'Eglise n'avait pas fait le tri et établi le Canon dans cette avalanche des écrits apocryphes qui submergeaient le monde chrétien pendant les deux premiers siècles ? La Tradition pour les Orthodoxes est la transmission de la foi apostolique, qui nous a été confiée et transmise soit par écrit soit oralement par les apôtres et leurs successeurs de génération en génération.

L'Ecriture sainte est donc un message de Dieu donné dans l'Eglise, par l'Eglise et pour l'Eglise. En dehors de l'Eglise l'Ecriture Sainte n'a aucune signification. Supposons que nous trouvons une lettre d'une famille que quelqu'un aurait égarée. Nous voyons dans cette lettre par ex. qu'il est question d'une certaine *«tante Julie»*. Certes que les membres de la famille qui auraient perdu cette lettre peuvent automatiquement situer cette *«tante Julie»* très précisément, où elle habite, quel est son âge, quel est le degré de sa parenté avec chacun des membres de cette famille etc. etc. Mais si nous, nous essayons de situer *«tante Julie»* nous sommes obligés de recourir à des suppositions et des conjectures et fatalement nous tromper dans la plupart des cas. En effet *«tante Julie»* fait partie de la vie de la famille, de sa tradition vivante. Si nous, nous voulons connaître qui est *«tante Julie»* il est indispensable que nous nous mettions en contact avec un membre de cette famille qui nous donnera des informations précises et correctes sur elle.

Le fait que l'Eglise maintient intacte sa tradition interne, la rend capable de distinguer dans le tas de livres proposés quels sont ceux qui la concernent et reflètent sa foi et quels sont ceux qui enseignent quelque chose de différent et par conséquent lui sont étrangers. En effet l'Ecriture Sainte est *«inspirée de Dieu»* (II Tim 3,16) car *«aucune prophétie de l'Ecriture n'est l'affaire d'une interprétation privée, en effet, ce n'est pas la volonté humaine qui a jamais produit une prophétie, mais c'est porté par l'Esprit Saint que les hommes ont parlé de la part de Dieu»* (II Pier 1,20-21).

Mais *«portés par l'Esprit Saint»* ne signifie guère que les auteurs sacrés écrivaient sous dictée, comme prétend par ex. l'Islam pour la rédaction du Coran. Le Saint Esprit inspire les hommes et ceux-ci extériorisent cette inspiration en exprimant les paroles ineffables de Dieu *«qu'il n'est pas permis à l'homme de redire»* (II Cor 12,4), par leur propre langage défectueux et maladroit et leurs propres limitations humaines. Chez les auteurs bibliques nous rencontrons un tas d'erreurs humaines qui ne seraient pas justifiées s'ils avaient écrit sous dictée.

D'ailleurs connaître les Ecritures ce n'est pas connaître le contenu de tel ou tel verset et son juste emplacement dans le texte. Connaître les Ecritures ce n'est pas apprendre un texte par cœur ou rivaliser avec une ... *«Concordance»* ! Connaître les Ecritures c'est en lisant un auteur sacré de la Bible, saisir le message inexprimable du Père céleste. Mais pour ce faire il faut être animé par le même Esprit, dont était animé l'auteur lui-même dont nous lisons le texte. Si l'auteur est animé par le Saint Esprit, le lecteur doit l'être aussi, autrement les deux ne parlent pas la même langue.

Dès le début l'Eglise avait conscience que sa survie et son progrès dépendaient de sa stricte fidélité et son attachement à la Foi et la Tradition apostolique sans *«se détourner ni à droite ni à gauche»* (Pro 4,27) de ce qui lui a été transmis *«de vive voix ou par écrit»* (II Th 2,15 et 3,6). Ainsi un des premiers Pères apostoliques, saint Clément de Rome, dans son épître *«aux Corinthiens»* les exhorte en disant : *«Tu n'abandonneras pas les commandements du Seigneur, mais tu vas garder tout ce que tu as reçu de lui, n'y ajoutant rien, ni enlevant rien. ... Tu ne vas pas ajouter quelque chose à ses paroles, afin qu'il ne te mette à l'épreuve et tu te trouves être un menteur»* (BEΠΕΣ vol. 2, 122).

Saint Athanase d'Alexandrie dit : *«je vous ai remis la foi apostolique telle qu'elle nous a été transmise par les Pères, n'ayant rien inventé de l'extérieur, mais je mis par écrit tout ce que j'ai appris conformément aux Ecritures Saintes»* (BEΠΕΣ vol. 33, 120). Saint Basile le Grand ajoute : *«Nous n'acceptons pas une foi récente écrite par des autres, ni nous n'osons présenter nos propres idées, de peur de rendre humaines les paroles de la piété. Mais seulement les choses que nous avons apprises par les Saints Pères, nous les proclamons à ceux qui nous le demandent»* (Epître 140 PG 32 :588B). Saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile le Grand, complète : *«Arrêtons de*

vouloir être les enseignants de nos propres maîtres. Il faut détester les disputes qui détruisent ceux qui les entendent. Nous ne sommes pas plus sages que nos Pères, nous ne sommes pas plus précis que ceux qui nous ont enseignés» (PG 46 :1112). Et pour une économie de temps et d'espace limitons-nous pour conclure aux dires de saint Maxime le Confesseur : *«Tout mot, toute parole qui ne nous vient pas des Pères, doit être considéré comme une innovation»*, et le pape Célestin affirme : *«Desinat novitas incessere vetustatem»* (Que l'innovation cesse de souiller l'antiquité) !

Après cette longue introduction cela doit nous être plus facile à comprendre en quoi consiste la notion de la Tradition dans l'Eglise Orientale. Ainsi quand le pape Pie IX (1846-78) eut proclamé par le décret du 8 décembre 1854 le dogme de *«l'Immaculée conception»* de Marie, les évêques de l'Eglise Romaine ont exprimé leur mécontentement car selon la Tradition un nouveau dogme est proclamé seulement après la convocation d'un Concile Œcuménique et pas par simple *«décret»* papal. Alors Pie IX avait répliqué : *«La Tradition c'est moi»* ! (*«La Tradizione sono io»*). Ceci nous donne une idée de l'abîme qui sépare l'Occident de l'Orient, la Papauté de l'Orthodoxie, sur la notion de la Tradition de l'Eglise.

Dans l'Eglise Orientale, bien que nous utilisons très souvent des termes très honorifiques pour les Apôtres, surtout Pierre et Paul, difficiles à traduire comme p.ex. *«κορυφαῖος»*, *«πρωτόθρονος»* etc. car ils ont joué un rôle très important dans la prédication évangélique, mais en aucun cas ils ne désignent une suprématie quelconque sur le reste du collège apostolique. Cette primauté honorifique nous la rencontrons même chez saint Paul quand il dit p.ex. *«Jacques, Céphas et Jean, considérés comme des colonnes»* (Gal. 2,9), mais sans vouloir dire que quelqu'un de ces trois était le chef ou le patron des autres.

Saint Jean Chrysostome est très explicite là dessus. Chacun des apôtres séparément représente le collège apostolique tout entier : *«Quand je dis Paul, je ne le nomme exclusivement, mais aussi Pierre et Jacques et Jean et tout le chœur apostolique. Comme dans une lyre il y a plusieurs cordes mais une seule mélodie, ainsi dans le chœur apostolique, les personnes sont différentes, mais l'enseignement est unique, car le Saint Esprit est l'unique artiste, qui fait vibrer leurs âmes. Et Paul soulignant cette chose disait, soit donc eux, soit moi, c'est ainsi que nous prêchons»* (PG 50:588). Ailleurs aussi il dit : *«Car les apôtres sont des potentats ordonnés par Dieu, pas des potentats qui reçoivent différentes villes ou nations, mais à tous en commun, Il a confié l'humanité»* (PG 51:93).

Il n'y avait pas un chef qui décidait pour les autres ou qui recevait la révélation divine pour la communiquer ensuite aux autres. Mais quand ils étaient tous réunis le Saint Esprit les éclairait pour ce qui était nécessaire pour le gouvernement et le progrès de l'Eglise. Quand a eu lieu le Concile Apostolique de Jérusalem que les spécialistes placent autour de l'année 52 a. JC., après que Pierre, Barnabé, Paul, Jacques et les autres aient pris la parole, le Saint Esprit les a conduits à une conclusion unanime : *«nous avons décidé unanimement ... il a semblé bon au Saint Esprit et à nous»* (Ac 15,25-28).

Qu'il nous soit permis ici de passer outre l'éternelle querelle entre Orient et Occident sur la dite *«Primauté de Pierre»*. C'est un sujet qui a fait couler des flots d'encre, les arguments pour et contre sont connus de tout le monde mais chacun reste cantonné sur ses positions. Nous ne prétendons donc pas pouvoir nous, trancher la question aujourd'hui, mais nous essayerons par une autre approche d'exposer la notion du *«Chef de l'Eglise»* en Orient chrétien.

Pour mieux comprendre la situation recourons à l'exemple suivant. Supposons qu'il y ait une réunion de tous les maires de France pour concerter leurs efforts par ex. dans la lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme ou pour la protection de l'environnement. Il est naturel que dans cette réunion le maire de Paris aura plus d'éclat que le maire de Carcassonne par exemple. Il est le maire de la Capitale, il est plus en contact avec les autorités politiques du pays, il a un plus grand nombre d'administrés sous sa responsabilité etc. Il est naturel que les projecteurs soient davantage centrés sur lui, on va même lui confier la présidence de la séance, c'est lui qui prononcera le discours d'ouverture, mais il n'a pas plus d'autorité ou plus de compétences et de pouvoir exécutif ou administratif que le maire de Carcassonne ! Il n'est pas le chef des autres maires, il n'a pas d'ordres à donner à personne et son autorité ne dépasse pas les limites géographiques de sa juridiction. Son pouvoir administratif sur la petite mairie de Montélimar par ex. dans la Drôme ou d'Epinal dans la Lorraine est nul. Il jouit donc d'une *«primauté d'honneur»* parmi ses homologues, mais il n'est que le premier parmi ses égaux, un *«primus inter pares»*.

Cet exemple nous aide à comprendre que l'Eglise du Christ administrativement est une fédération d'églises locales, nationales, sans un pouvoir central. Ainsi le 34^{me} Canon Apostolique prévoit : *«Il faut que les évêques d'une nation sachent qui est le primat parmi eux et qu'il leur sert de tête et ne rien faire sans son opinion, mais seulement que chacun se limite à sa juridiction et les territoires que celle-ci englobe. Mais aussi le primat ne pourrait rien faire sans l'opinion de tous les autres. C'est ainsi que la concorde sera assurée et Dieu sera glorifié, le Seigneur dans le Saint Esprit, le Père, le Fils et le Saint Esprit»*. C'est ce que nous appelons le *«système synodal»* par lequel nous évitons aussi bien les extrémités monarchiques que les extrémités d'une majorité qui pourrait être mal dirigée.

Pour l'application de ce canon de base dans les grandes régions comme Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem voir les Canons 6 et 7 du 1^{er} Concile Œcuménique, les Canons 2 et 3 du 2^{me} Concile Œcuménique et pour des églises plus petites comme par ex. celle de Chypre il faut recourir au 8^{me} Canon du 3^{me} Concile Œcuménique etc. Par économie de temps et de place et pour ne pas alourdir ce texte inutilement nous ne citons pas ces Canons mais ils sont à disposition de n'importe qui et pour montrer que la répartition de l'Eglise Une Sainte Catholique et Apostolique du Christ en églises locales et nationales, qui constituent une fédération, ce n'est pas l'idée de quelqu'un, ce n'est pas une innovation, mais elle repose sur l'ancienne Tradition.

Nous aimerions aussi attirer votre attention sur le 28^{me} Canon du 4^{me} Concile Œcuménique, que nous ne citons pas ici textuellement à cause de sa longueur, et ses détails techniques, qui explique comment la *«primauté d'honneur»*

de l'Eglise de Rome et de Constantinople est dû au fait que ces deux villes étaient les capitales de l'Empire Romain, honorées par la présence de l'Empereur et du Sénat, et pas à un prétendu «*droit divin*» quelconque conféré à leurs évêques respectifs. Il faut tenir compte aussi de l'importance de ce Synode dit «*Concile de Chalcédoine*» convoqué en 451 par les Empereurs Marcien et Pulchérie auquel avaient pris part 650 pères conciliaires et avait condamné l'hérésie monophysite.

Aucun des Apôtres n'était désigné donc ni pour être le chef des autres ni le chef de toute l'Eglise ou d'un pouvoir centralisateur. Il n'y a pas des Apôtres ordonnés par un autre apôtre mais tous avaient été ordonnés dans leur ministère par le Christ et tous avaient reçu le même Esprit Saint. Il n'existe donc aucune prééminence de quelqu'un sur quelqu'un d'autre. Quant à l'ordination de Saint Paul qui avait joint plus tard le collège Apostolique, n'oublions pas qu'il a été aussi désigné par le Christ lui-même dans ce ministère et par la suite il a reçu son ordination par trois autres apôtres «*Jacques, Céphas et Jean,*» (Gal 2,9), et pas par Pierre tout seul ! Quand Timothée fut ordonné évêque d'Ephèse, bien que saint Paul dit qu'il avait participé à cette ordination (II Tim 1,6), il ajoute ailleurs qu'il n'était pas seul (I Tim 4,14). Il y a donc la prééminence d'une collégialité et pas la prééminence d'une personne sur une autre personne.

C'est pour cette raison que dans l'Eglise Orthodoxe, selon le 1^{er} Canon Apostolique, ainsi que les autres Canons, un évêque ne peut pas être ordonné par un autre évêque seul, qu'il soit Pape ou Patriarche, mais par tous les Evêques de la région et à défaut et par nécessité, au moins par deux ou trois. Pour juger ou destituer un évêque, selon le 12^{me} Canon du Concile de Carthage (418) il faut l'accord au moins de douze autres évêques. Et même après sa condamnation l'Evêque a le droit de faire appel à un Concile supérieur, qui pourrait casser le jugement précédent. Le Patriarche Œcuménique ne peut par lui seul destituer un évêque, ni un prêtre ou diacre non plus ! Par contre dans le système papal, le Pape peut à lui seul destituer un évêque ou l'absoudre et lui pardonner à sa guise, comme nous verrons par la suite, documents à l'appui.

Notre Seigneur Jésus Christ dit dans les Evangiles : «*Quel est donc le serviteur fidèle et avisé que le Maître a établi sur les gens de sa maison pour leur donner la nourriture en temps voulu*» ? (Mt 24,42). La réponse nous est donnée par saint Paul : «*Qu'est donc qu'Apollos ? Qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs par qui vous avez été amenés à la foi, chacun d'eux a agi selon les dons que le Seigneur lui a accordés. Moi j'ai planté, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui faisait croître. Ainsi celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien : Dieu seul compte, lui qui fait croître. Celui qui plante et celui qui arrose, c'est tout un*» (I Cor 3,5-8). Il n'y a donc aucune prééminence, Paul et Apollos «*c'est tout un*», la prééminence est donnée à Dieu seul, car «*Dieu seul compte*» !

Quelques lignes plus bas continue l'Apôtre : «*Qu'on nous considère donc comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu*» (idem 4,1). et ailleurs aussi : «*en faveur de son Corps qui est l'Eglise, de laquelle je suis devenu un serviteur, en vertu de la charge que Dieu m'a confiée à votre égard*» (Col 1,24-25).

Si donc nous devons considérer les saints Apôtres, selon leur propre définition, serait-il jamais possible de considérer autrement la pléiade de tous les autres ministres qui sont dans l'Eglise : évêques, archevêques, métropolitains, patriarches etc. Certes tous ceux-là ont chacun un rôle spécifique à jouer, une fonction spécifique à remplir, autrement l'Eglise serait un tohu-bohu, tandis que «*Dieu n'est pas un Dieu de désordre mais un Dieu de paix*» et il désire que dans son Eglise «*tout se fasse convenablement et avec ordre*» (I Cor 14,33&40).

Evidemment envers tous ces gens qui peinent pour notre salut et notre édification nous devons respect, considération et honneur, comme dit aussi l'apôtre Saint Pierre : «*Honorez tous les hommes*» (I Pier 2,17), et l'apôtre saint Paul répète à plusieurs reprises : «*rivalisez d'estime réciproque*» (Rom 12,10), et plus spécialement pour nos pasteurs : «*Les anciens qui exercent bien la présidence méritent double honneur, surtout ceux qui peinent au ministère de la parole et de l'enseignement*» (I Tim 5,17).

Mais tout cela ne veut guère dire qu'il y a un homme mortel qui serait chef de l'Eglise sur terre et n'annule pas l'enseignement de nos Pères sur ce sujet. Ainsi saint Jean Chrysostome dit expressément : «*J'ai déjà dit plusieurs fois à votre affection, que la distinction entre pasteurs et brebis est valable par rapport à notre condition humaine, mais par rapport à Christ tous ne sont que des brebis. Car le Pasteur d'en haut est le Pasteur des pasteurs et des brebis*» (PG 52:784). Aussi dans un autre endroit il ajoute : «*L'ordination ne confère pas un pouvoir, elle ne nous transfère pas au dessus des autres, elle ne procure pas une domination. Tous nous avons reçu le même esprit, tous nous sommes appelés à l'adoption, et ceux que le Père a mis à l'épreuve parmi tous, il les a rendu dignes et leur a conféré l'autorité pour servir leurs propres frères*» (PG 48:950). Tout ceci donc exclut tout esprit de caste ou de cléricisme, comme il est aussi écrit : «*Il n'y a ni présomption des maîtres, ni servilité des sujets, mais une hiérarchie spirituelle*» (PG 61:527).

Dositheé de Jérusalem (1669-1707) dans sa profession de foi, 10^{me} article, affirme : «*Il n'est pas possible qu'un homme mortel soit la tête éternelle de l'Eglise, la tête n'est autre que notre Seigneur Jésus Christ et c'est lui qui ayant le gouvernail de l'Eglise, la gouverne et la guide à travers les saints Pères*» (Δ.Σ.Μ.Ο.Κ.Ε. σ. 752[832]). En effet, Dositheé ne fait ici que répéter saint Paul qui dit à maintes reprises : «*Oui, Il a tout mis sous ses pieds et il l'a donné au sommet de tout, pour tête à l'Eglise qui est son corps*» (Ep 1,22), et il continue : «*nous grandirons à tous égards, vers celui qui est la tête, Christ*» (id. 4,15) ou aussi : «*comme le Christ est la tête de l'Eglise, le Sauveur de son corps*» (id. 5,23), pour reprendre dans une autre de ses épîtres : «*et il est lui qui est la tête du corps, qui est l'Eglise*» (Col 1,18), et «*et vous vous trouvez pleinement comblés en Celui qui est la tête de toute autorité et de tout pouvoir*» (id. 2,10). Ainsi saint Jean Chrysostome ne pouvait faire autrement que de clamer à son tour : «*Il a placé le Christ selon la chair, comme tête unique sur tous les anges et les hommes*» (PG 62:16).

Jésus Christ donc, notre Chef, notre Tête divine, avant de monter au «ciel qui devait l'accueillir jusqu'au temps où tout sera restauré» (Ac 3,21), nous a fait la promesse expresse suivante «et moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps» (Mt 28,20) et ailleurs : «là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux» (id. 18,20). Reléguer donc Jésus Christ quelque part dans le ciel et mettre à sa place sur terre, un représentant, un vicaire, pour nous Orthodoxes cela équivaldrait à un blasphème, car cela supposerait que Christ étant dans les cieux il serait absent de la terre et par conséquent sa promesse faite serait fausse. Comme nous le verrons par la suite tout le culte de l'Eglise Orthodoxe repose sur la présence réelle du Christ au milieu de nous, et ceci est proclamé à maintes reprises aussi bien par l'enseignement patristique, nos prières liturgiques, l'administration des sacrements, notre hymnologie et notre iconographie.

Jésus Christ est le Chef aussi bien de l'Eglise dite «*triomphante*» dans le ciel et de l'Eglise dite «*militante*» sur terre, car en effet toutes les deux ne constituent que l'Eglise unique. En effet rien ne peut les séparer «*ni la vie ni la mort*» (Rom 8,38). C'est ainsi que dans l'Office du 8 Novembre nous chantons : «*Toi qui d'une façon ineffable, ô Christ, tu as uni la terre avec le ciel, et tu as constitué une seule Eglise formée par des anges et des hommes, sans cesse nous te magnifions*» (9^{me} Ode). L'Eglise une en effet ayant comme tête, Jésus Christ, existe en dehors de la notion du temps. En dehors de la notion du présent, du passé ou de l'avenir, car elle est «*le Corps du Christ*». «*Que veut dire un corps ? Tous les fidèles du monde qui sont, qui ont été ou qui vont venir. Même ceux qui étaient agréables à Dieu avant la venue du Christ, appartiennent à ce corps unique. Comment cela ? Du fait que eux aussi ont connu le Christ*» ! (PG 62:75).

Le culte de l'Eglise «*triomphante*» est commun et indissociable du culte de l'Eglise «*militante*». Ainsi dans la prière de la bénédiction des eaux le jour de l'Epiphanie nous disons : «*Aujourd'hui toute la création d'en haut répand sa lumière. Aujourd'hui l'égarement est aboli et la venue du Seigneur nous prépare le chemin du salut. Aujourd'hui le ciel concélébre avec la terre et la terre parle au ciel*» ! Pendant la Liturgie quand le prêtre introduit le Saint Evangile, figure de la prédication du Christ sur la terre, adresse cette prière : «*Maître et Seigneur notre Dieu qui a établi dans les cieux les ordres et armées des anges et des archanges au service de ta gloire, fais que notre entrée soit aussi l'entrée de tes saints Anges qui concélèbrent avec nous et congratulent ta propre bonté*» ! Pour abréger autant que possible rappelons seulement que nos prières que nous adressons pour nos défunts ou l'intercession de nos Saints que nous invoquons, ne témoignent-elles pas que le Corps mystique du Christ, son Eglise est unique aussi bien dans sa dimension céleste que terrestre ?

Les choses étant ainsi, ne serait-il pas absurde de croire qu'il y a un Chef pour l'Eglise d'en haut et un autre Chef pour l'Eglise d'en bas ? Et si l'Eglise est unique et son Chef étant aussi unique, qui pourrait être autre que notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ ?

C'est ainsi que Saint Jean Chrysostome affirme que c'est le Christ lui même qui dirige nos églises partout sur la surface de la terre et qui opère toute chose dans son Eglise et que les ministres du culte ne sont que ses instruments mais qu'ils ne le remplacent pas : «*Les choses qui nous concernent ne sont pas humaines, mais notre enseignement a ses racines en haut dans le ciel, et c'est Dieu lui même qui dirige partout les Eglises*» (PG 50:592). «*Ni ange ni archange ne peut œuvrer quelque chose dans les affaires de Dieu, mais c'est le Père et le Fils et le Saint Esprit qui opèrent toute chose. Le prêtre ne peut que prêter sa langue et mettre à disposition sa main*» (PG 59:472).

A l'encontre de ce qui se passe dans les Eglises Occidentales dans les Eglises de l'Orient, dans chacune d'elles il y a toujours une icône du Christ en tant qu'Evêque et Souverain Sacrificateur pour nous rappeler qui est le Maître des céans, qui est le patron qui opère toute chose dans ce lieu.



*«Mais Christ est survenu Grand Prêtre des biens à venir, c'est par une tente plus grande et plus parfaite ...
par Son Sang Il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire et il a obtenu une rédemption définitive» (Heb 9,11-12).*

Comme on a dit au tout début que ce soit l'iconographie, l'hymnologie ou la prière, toutes doivent s'accorder pour nous livrer le même message. Si donc le Christ est le Souverain Sacrificateur qui opère toute chose il serait absurde que le prêtre dise par ex. : «*Ego te battezzo*» ou «*Ego te absolvo*» ! Quand le Maître est présent le «*ego*» à savoir le «*moi*» n'a plus de place. Car si c'était toi qui opères, alors le Maître présent fait quoi ? Il te regarde ? C'est la

raison pour laquelle dans l'Eglise Orthodoxe le célébrant affirme plutôt une réalité en disant : *«Le serviteur ou la servante de Dieu est baptisé(e) au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit»*. Des formules analogues sont aussi utilisées pour les autres sacrements comme le mariage ou la pénitence, pour montrer que le célébrant ne se confond pas avec l'opérant.

Toutes nos prières liturgiques montrent le Christ comme étant l'opérant. Il y a d'innombrables exemples de référence nous ne citerons que deux ou trois juste pour en avoir une idée. Dans la prière de l'Offertoire le prêtre dit : *«Seigneur notre Dieu, toi seul est le maître des choses célestes comme aussi des choses terrestres, toi qui es porté par les Chérubins et le Seigneur des Séraphins ... daigne recevoir de moi ton serviteur pécheur et indigne ces Dons, car en réalité c'est toi qui offres et qui es offert, c'est toi qui acceptes et tu te distribues Christ notre Dieu»* et avant la communion il adresse la supplication suivante : *«Viens Seigneur Jésus Christ notre Dieu, de ta sainte demeure et du trône de la gloire de ton règne et viens nous sanctifier, toi qui es assis en haut avec le Père et invisiblement tu es en même temps ici avec nous. Rends nous dignes de recevoir de ta main puissante ton corps immaculé et ton sang précieux et par nous à tout le peuple»*. Citons aussi le fait suivant. Quand les concélébrants échangent le *«baiser de la paix»* le plus jeune dit : *«Le Christ est au milieu de nous»* ! et le plus ancien répond : *«Il est et il le sera»* !

Nous pouvons aussi citer le cas de la bénédiction des eaux le jour de l'Epiphanie. Le patriarche de Jérusalem en adressant une très longue supplication il demande trois fois : *«Toi le Roi et Ami des hommes, viens parmi nous par l'effusion de ton Saint Esprit et sanctifie cette eau»* ! Tout patriarche qu'il soit il ne peut pas sanctifier l'eau par lui-même.

Pour mieux comprendre tout cela aussi au niveau biblique, il ne faut pas oublier que quand notre Seigneur Jésus Christ a prononcé : *«Tout est accompli»* ! (Jn 19,30), Le voile du Temple s'est déchiré du haut en bas. Ceci indiquait le terme de l'Ancienne Alliance et le commencement de la Nouvelle, ainsi que la fin du sacerdoce lévitique *«dans la ligne d'Aaron»* et le commencement d'un nouveau sacerdoce *«dans la ligne de Melchisédek»* (Heb 7,11). Moïse avait construit le sanctuaire terrestre, selon le modèle qui lui était indiqué sur la montagne, mais ce sanctuaire n'était qu'une copie nécessairement déficiente du sanctuaire céleste, à savoir la demeure du Très Haut. Il va sans dire que quand nous parlons de la *«demeure du Très Haut»*, il ne faut pas nous imaginer un lieu quelconque défini dans l'espace. Dieu est *«partout présent et il remplit toute chose»*. Mais il s'agit des termes appropriés à notre entendement et notre langage limités, pour exprimer des réalités divines qui sont ineffables et impossibles pour nous de les saisir.

Ainsi quand nous lisons dans l'Apocalypse parex. : *«Le temple qui abritait le tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel»* (15,5), ce serait enfantin de nous imaginer une construction quelconque avec des colonnes, des planches, des ustensiles etc. Mais c'est une façon qui nous est accordée pour percevoir quelque chose qui en réalité nous dépasse. Mais le sanctuaire céleste est une réalité bien qu'insaisissable. L'apôtre Paul parlant de l'abolition de l'ancien tabernacle qui était *«l'ombre des biens à venir»* (Heb 10,1), dit *«Nous avons un autel dont les desservants de la tente n'ont pas le droit de tirer leur nourriture»* (Heb 13,10). L'autel est réel mais il n'est pas quelque chose qui ressemble à une fabrication humaine. C'est un *«autel spirituel»* sur lequel sont célébrés le Corps et le Sang de notre Seigneur qui nous est donné *«comme remède d'immortalité, comme un viatique pour la vie éternelle»*. Pour cela après que les Saintes Espèces soient déposées sur l'autel de nos Eglises, et l'Epiclese faite, le diacre ou le prêtre acclament : *«Pour les Saints Dons qui ont été offerts et sanctifiés, prions le Seigneur ! Pour que notre Dieu et Ami de l'homme qui les a reçus sur son saint autel, super céleste et spirituel, comme une odeur de parfum spirituel, nous envoie en retour sa grâce divine et le don du Saint Esprit, prions le Seigneur»* !

Nous allons maintenant recourir à un exemple pratique en le simplifiant pour essayer de comprendre, autant que cela nous soit possible, quelle est la relation entre les autels dans nos Eglises et l'autel spirituel dans le ciel. Quand un pays émet une monnaie, pour que cette monnaie soit admise dans le circuit monétaire international et puisse obtenir une cote d'échange, il faut que les billets imprimés soient à une proportion équivalente au dépôt d'or que le pays possède dans sa trésorerie ou dans ses banques. S'il n'y a pas d'or équivalent, alors il ne s'agit plus de billets de monnaie mais du simple papier imprimé sans aucune valeur. Si le gouvernement imprime une quantité de monnaie supérieure à ses dépôts en or, alors nous avons le phénomène de l'inflation ou dévaluation.

Pour revenir à notre sujet nous lisons dans l'Epître aux Hébreux : *«Une récapitulation des choses dites, est que nous avons un tel Souverain Sacrificateur, qui est assis à la droite du trône de la Majesté dans les ciel, comme officiant du vrai sanctuaire et de la véritable tente, dressée par le Seigneur et pas par un homme»* (Heb 8,1-2). Notre sacerdoce donc sur terre n'est que le reflet du sacerdoce du Christ dans les cieus selon l'ordre de Melchisédek. C'est lui l'or en quelque sorte et nous les billets en papier. Sans le sacerdoce du Christ tout notre culte serait une simple cérémonie, une simple mise en scène, sans valeur sacramentelle et sanctifiante. Nous sommes un miroir qui reflète le soleil, mais s'il n'y a pas de soleil, le miroir ne reflète rien du tout.

Nous pensons que tout cela était suffisant pour comprendre pourquoi le Chef et la Tête de l'Eglise une dans les cieus et sur la terre ne peut être autre que notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, et il ne peut pas être remplacé ou représenté par aucun autre représentant ou vicaire ou plénipotentiaire. Dans le système papal les choses complètement différentes avec nos amis Latins nous partageons un vocabulaire commun en parlant p.ex. de Tradition, Sacrements, Vierge Marie, Sacerdoce etc. que nous ne partageons pas avec nos amis de la Réforme. Mais ces mêmes mots ont une connotation complètement différente en Occident ou en Orient. Nous pensons qu'à la suite de ce qui précède a été possible de dissiper une erreur très répandue qui veut que l'Orthodoxie soit une variante du Catholicisme Romain.

Bien qu'il ne soit pas convenable de parler de la théologie des autres nous citons deux exemples pour signaler la distance qui nous sépare de nos amis du Soleil Couchant. Il s'agit de la tiare papale et sa signification, ainsi que du *«Dictatus Papae»* promulgué par le pape Grégoire VII Hildebrand (1073-1085), où apparaissent clairement les

prétentions du système papal. D'après tout ce que nous avons expliqué plus haut c'est à vous de décider si ces prétentions s'encadrent dans la Tradition Apostolique de l'Eglise ou pas.



La triple couronne des papes s'appelle tiare (tiara) ou trirègne (triregnum), est utilisée pour exprimer solennellement le pouvoir spécifique au pape et il ne faut pas la confondre avec la mitre qui est un insigne liturgique de tous les évêques, utilisée également par les papes.

En général elle est en argent portant trois couronnes d'or. Son symbolisme est multiple et se réfère au triple pouvoir du pape.

Pouvoir d'ordre, en tant que Vicaire du Christ et successeur de Saint Pierre, il nomme les évêques.

Pouvoir de juridiction en vertu du pouvoir des clefs, c'est lui qui peut lier et délier sur terre et au ciel.

Pouvoir du magistère, en vertu de l'infailibilité pontificale.

Elle peut aussi être le symbole qu'il est Vicaire du Christ, Père des rois et Régent du monde.

Mais ce qui est plus significatif encore c'est qu'en tant que Vicaire du Christ il est à la tête de l'Eglise militante sur terre, de l'Eglise souffrante au purgatoire et de l'Eglise triomphante au ciel !!!

Il y a aussi d'autres symbolismes de moindre importance dont nous passons outre.



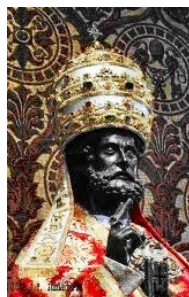
Le Pape Jean XXIII
1958-1963



Le Pape Benoît XVI
2005-2013



Statue de Saint Pierre
portant une tiare



Statue de Saint Pierre
couronnée d'une tiare



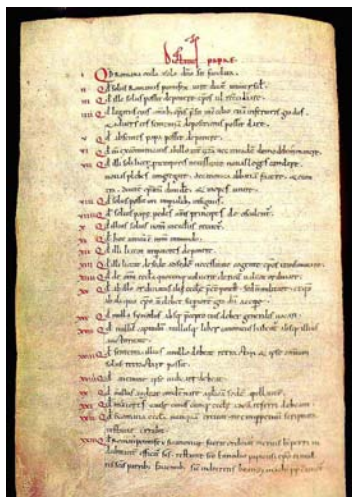
La tiare dans les
armoiries du Vatican



Dans le drapeau
du Vatican

Certaines personnes objectent que certains papes avaient renoncé à porter la tiare. Nous formons une opinion sur un système, sur une institution et pas sur des personnes isolées et leur comportement. Si la philosophie de la tiare fait partie de la tradition du système, comme sur les photos ci-dessus, peu importe si un pape renonce à la porter durant son pontificat ou pas. De toute façon, au moment où ceci est prévu par l'institution, son successeur peut la réutiliser à n'importe quel moment.

Passons maintenant au «*Dictatus Papae*» promulgué par Grégoire VII. Grégoire VII est le pape qui durant la dite «*querelle des investitures*» concernant la nomination des évêques, avait excommunié le roi Germanique Henri IV, en lui imposant une lourde et douloureuse pénitence à Canossa de l'Italie, d'où nous est parvenu l'expression proverbiale : «*Aller à Canossa*»!



L'original du «*Dictatus Papae*» de Grégoire VII Hildebrand (1073-1085).

Dictatus Papæ

Affirmations du Pape

- | | |
|--|---|
| 1. <i>Quod Romana ecclesia a solo Domino sit fundata.</i> | L'Église romaine a été fondée par le Seigneur seul. |
| 2. <i>Quod solus Romanus pontifex iure dicatur universalis.</i> | Seul le pontife romain est dit à juste titre universel. |
| 3. <i>Quod ille solus possit deponere episcopos vel reconciliare.</i> | Seul, il peut déposer ou absoudre les évêques. |
| 4. <i>Quod legatus eius omnibus episcopis presit in concilio etiam inferioris gradus et adversus eos sententia depositionis possit dare.</i> | Son légat, dans un concile, est au-dessus de tous les évêques, même s'il leur est inférieur par l'ordination, et il peut déposer contre eux une sentence de déposition. |
| 5. <i>Quod absentes papa possit deponere.</i> | Le pape peut déposer les absents. |
| 6. <i>Quod cum excommunicatis ab illo inter caetera nec in eadem domo debemus manere.</i> | Vis-à-vis de ceux qui ont été excommuniés par lui, on ne peut entre autres choses habiter sous le même toit. |
| 7. <i>Quod illi soli licet pro temporis necessitate novas leges condere, novas plebes congregare, de canonica abbatiam facere et e contra, divitem episcopatum dividere et inopes unire.</i> | Seul, il peut, selon l'opportunité, établir de nouvelles lois, réunir de nouveaux peuples [ou « de nouvelles paroisses »], transformer une collégiale en abbaye, diviser un évêché riche ou unir des évêchés pauvres. |
| 8. <i>Quod solus possit uti imperialibus insigniis.</i> | Seul, il peut user des insignes impériaux. |
| 9. <i>Quod solius papae pedes omnes principes deosculentur.</i> | Que tous les princes baissent uniquement les pieds du pape. |
| 10. <i>Quod illius solius nomen in ecclesiis recitetur.</i> | Il est le seul dont le nom soit prononcé dans les églises. |
| 11. <i>Quod hoc unicum est nomen in mundo.</i> | Son nom est unique dans le monde. |
| 12. <i>Quod illi liceat imperatores deponere.</i> | Il lui est permis de déposer les empereurs. |
| 13. <i>Quod illi liceat de sede ad sedem, necessitate cogente, episcopos transmutare.</i> | Il lui est permis de transférer les évêques d'un siège à un autre, selon la nécessité. |
| 14. <i>Quod de omni ecclesia quocunque voluerit clericum valeat ordinare.</i> | Il a le droit d'ordonner un clerc de n'importe quelle église, où il veut. |

- 15 *Quod ab illo ordinatus alii ecclesie preesse potest, sed non militare ; et quod ab aliquo episcopo non debet superiorem gradum accipere.* Celui qui a été ordonné par lui peut gouverner l'église d'un autre mais non faire la guerre; il ne doit pas recevoir d'un autre évêque un grade supérieur.
- 16 *Quod nulla synodus absque praecepto eius debet generalis vocari.* Aucun synode ne peut être appelé général sans son ordre.
- 17 *Quod nullum capitulum nullusque liber canonicus habeatur absque illius auctoritate.* Aucun texte canonique n'existe en dehors de son autorité.
- 18 *Quod sententia illius a nullo debeat retractari, et ipse omnium solus retractare possit.* Sa sentence ne doit être réformée par personne et seul il peut réformer la sentence de tous.
- 19 *Quod a nemine ipse iudicari debeat.* Il ne doit être jugé par personne.
- 20 *Quod nullus audeat condemnare apostolicam sedem appellantem.* Personne ne peut condamner celui qui fait appel au Siège apostolique.
- 21 *Quod maiores causae cuiuscumque ecclesiae ad eam referri debeant.* Les *causae majores* de n'importe quelle église doivent être portées devant lui.
- 22 *Quod Romana ecclesia nunquam erravit nec in perpetuum, scriptura testante, errabit.* L'Église romaine n'a jamais erré, et, selon le témoignage de l'Écriture, elle n'errera jamais.
- Quod Romanus pontifex, si canonice fuerit ordinatus, meritis Beati Petri, indubitanter efficitur sanctus, testante sancto Ennodio Papiensi episcopo, ei multis sanctis patribus faventibus, sicut in decretis beati Symmachi continetur.* Le pontife romain, canoniquement ordonné, est indubitablement par les mérites de saint Pierre établi dans la sainteté, au témoignage de saint Ennodius, évêque de Pavie, d'accord avec de nombreux Pères comme on peut le voir dans le décret du bienheureux pape Symmaque.
- 23 *Quod illius precepto et licentia subiectis liceat accusare.* Sur son ordre et avec son consentement, les vassaux peuvent porter des accusations.
- 24 *Quod absque synodali conventu possit episcopos deponere et reconciliare.* Le pape peut déposer et absoudre les évêques en l'absence de synode.
- 25 *Quod catholicus non habeatur, qui non concordat Romane ecclesie.* Celui qui n'est pas avec l'Église romaine n'est pas considéré comme catholique.
- 26 *Quod a fidelitate iniquorum subiectos potest absolvere.* Le pape peut délier les sujets du serment de fidélité fait aux injustes.

L'auteur de cette étude n'étant pas de langue maternelle française demande d'avance pardon à ses lecteurs éventuels, de toutes les erreurs de style possibles dans ce texte. Nous pensons aussi que la pensée exacte des références bibliques, patristiques et liturgiques citées dans ce texte n'a pas été trahie, bien qu'elles pourraient être rendues avec plus d'élégance, et nous comptons sur votre compréhension et votre indulgence. Merci.

Basile M. Sakkas - Nicosie, mars 2014

**L'orgueil est le commencement du péché,
soit parce qu'il en est l'origine,
soit parce qu'il en constitue l'essence.**

**Saint Jean Chrysostome
(Explication du second épître aux Thessaloniciens; hom. 1)**

SAINT NÉOMARTYR GEORGES DE JOANNINA

Georges naquit en 1810, dans le village de Tsourchli, de l'éparchie de Grévéna, de paysans modestes, Constantin et Basilo. Il n'apprit pas à lire. Orphelin dès l'âge de huit ans, il fut recueilli et élevé par ses frères aînés. Ayant grandi, il entra comme domestique au service d'un officier turc, Hadji Abdoullah. C'était vers 1830; le gouvernement turc avait recommandé à ses fonctionnaires de turciser leur personnel. Les domestiques turcs de l'officier le surnommèrent donc Hassan-aga; et comme Georges protestait, pour le taquiner davantage, ils l'appelaient le giaour Hassan. Mais le jeune chrétien s'indignait : «Je m'appelle Georges, disait-il, fils de Constantin.»

L'année 1836, Hadji Abdoullah fut envoyé de Grévéna à Paramythia comme gouverneur, puis à Philiatas. Dénoncé comme Turc au cadî de Joannina, Georges comparut devant son tribunal et fut renvoyé sans plus.

– Puis il se maria avec une Grecque de Joannina, Hélène, qui, l'année suivante, lui donna un fils. Il le fit baptiser sous le nom de Jean. Le bon cadî avait été remplacé dans son poste. Les ennemis de Georges de nouveau l'accusèrent, et, le mercredi 12 janvier 1838, il fut arrêté par le commissaire Ibrahim pacha à l'agora, sous le prétexte d'outrage au prophète, et conduit à la prison. Le métropolite Joachim II, qui devint patriarche en 1860, essaya de s'interposer, mais le cadî voulait que Georges devînt Turc. Il le retint donc en prison, et le fit mettre à la torture, «comme à Rome les Romains firent au mégalomartyr Georges», remarque le biographe. Joachim intercêda encore auprès du vizir Moustapha pacha sans plus de succès que la première fois.

Dans sa prison, Georges subit des outrages sans nom et d'épouvantes tortures : coups de fouets, piqûres, aiguilles enfoncées sous les ongles, pierre pesante posée sur la poitrine. Le samedi, il comparut devant le tribunal, et le cadî lui donna à choisir entre ces deux extrémités : être comblé d'honneur en qualité d'Hassan, ou être pendu en qualité de Georges. Trois fois l'infortuné fut ramené devant ses bourreaux, et trois fois il déclara vouloir mourir plutôt que d'abjurer le christianisme. Le lundi 17, à 6 heures du matin, il fut pendu près du pont qui est au bas de la citadelle.

La nuit suivante, un gardien vit le cadavre enveloppé d'une lueur brillante. Estimant que c'était une punition d'Allah, qui se vengeait ainsi d'un mécréant, il appela, pour être témoin du prodige le cadî, qui, à son tour, appela le vizir. Tous deux pensaient que, le lendemain, le cadavre serait consumé par le feu. Mais à l'aube on le retrouva intact. Une femme turque enleva même un des bas du cadavre, l'appliqua sur une malade, et la fièvre disparut. Le vizir connut ce deuxième prodige. Inquiet, et se sentant coupable, il manda de nuit le métropolite, et lui ordonna de dépendre le corps et de l'ensevelir.

Georges fut enterré en grande pompe,, dans la Métropole. Le néo-martyr a fait et fait beaucoup de miracles en faveur des fidèles et des infidèles, des orthodoxes et des hétérodoxes, de ses compatriotes et des étrangers, et personne, à Joannina, n'oserait nier qu'il soit saint et thaumaturge. Ceci, je l'ai entendu de la bouche du patriarche Joachim II à Constantinople même, en 1876. Il me racontait les larmes aux yeux la passion du martyr. «Oui, mon enfant, disait-il, ce palefrenier se sanctifia, et moi, misérable archevêque, je vis dans le péché. Devant son corps je n'ai pas chanté les prières pour les défunts, mais une hymne d'actions de grâces. L'année suivante, à la demande des fidèles qui voulaient célébrer sa fête, je composai un office. La voici; fais-la imprimer. » Elle fut imprimée une première fois à Corfou, en 1876; puis à Athènes, en 1886, en 1896 et en 1898.

Voici quelques extraits :

En ce jour, pleins d'allégresse, nous sommes réunis pour célébrer avec éclat ta mémoire, ô néo-martyr Georges. – Enflammé par le divin amour, tu as dédaigné toute gloire terrestre; tu as confessé le Christ et tu as reçu par le gibet la mort. – Tu as quitté ce monde, mais c'est pour les cieux, et tu es devenu le compagnon des anges.

Allons, chrétiens, dans nos chants célébrons le grand ascète, le législateur du désert, Antoine, et le néo-martyr de Joannina, Georges. – L'un par la pratique d'une vie continente, l'autre par un combat glorieux, proclamèrent avec force devant les tyrans et devant les démons le nom du Sauveur et leur foi irrécusable. – Aussi dans le ciel, où de Dieu ils ont reçu la couronne de la victoire, se mêlent-ils aux chœurs des saints, glorifiant dans leurs cantiques le Christ Dieu, Sauveur de nos âmes.

La ville de Joannina et l'Épire tout entière, ô trois fois bienheureux Georges, célèbre ton anniversaire. – Elle possède un joyau précieux, un trésor, je veux dire ton glorieux tombeau, d'où jaillit abondante et intarissable la grâce des guérisons miraculeuses.

La multitude des Athéniens et de tous les pieux chrétiens exulte, ô trois fois bienheureux Georges, dans l'allégresse de ce jour de fête; – car tu as dans le stade proclamé le nom du Christ, et, en vrai martyr, sous tes pieds tu as foulé le serpent très pervers.

Appuyés sur l'invincible croix, comme des flambeaux vous illuminez les fidèles; et des infidèles vous êtes la terreur. – Vous faites des miracles, glorieux martyrs Jean et Georges.

Chrétiens, dans nos hymnes, célébrons Georges le néo-martyr, le rejeton de la terre épirote, et avec lui Jean, le glorieux enfant de Joannina. – Tous deux, dans un brillant combat, par leur foi dans le Sauveur, mirent en déroute les ennemis. – Les voilà réunis au chœur des martyrs.



SUR LA SUPERSTITION ET LA PARANOÏA

de saint Nectaire d'Egine

La superstition est une crainte déraisonnable de Dieu. C'est une exagération et un extrémisme, car la mesure est gardée seulement par une piété dévote. Le superstitieux a une conscience peureuse, car il n'a pas mûri et il se tient devant le divin, rempli d'une telle crainte qui ne convient pas par rapport à Dieu. Sa connaissance des sentences divines est imparfaite, et il croit des choses concernant Dieu qui sont indignes de Lui. Le superstitieux a un esprit assombri et un intellect troublé. «Effrayantes sont les ténèbres de la superstition tombant sur l'homme, et son pouvoir de raisonner est confus et aveugle dans les circonstances où justement le pouvoir de raisonnement est nécessaire» (Sur la superstition).

Le superstitieux a peur là où il ne faut pas avoir peur et est troublé là où la paix devrait être trouvée. Il s'imagine toujours que Dieu le poursuit, et il cherche à se sauver par des colliers qu'il suspend à son cou. Il croit à des illusions et accepte un pur non-sens comme vérité. Partout il voit et discerne la victoire des puissances ténébreuses, et leur attribue un pouvoir plus grand qu'à Dieu.

Le superstitieux est moralement ligoté et intellectuellement humilié. Il souffre de persécution religieuse et son âme est malade. La personne superstitieuse est malheureuse et vit une vie misérable.



Comment pourrais-je te faire prendre conscience de la misère du pauvre ? Comment puis-je te faire comprendre que notre richesse vient de leurs larmes ?

Saint Basile le Grand

1. Au sujet du baptême des petits enfants : Autrefois, les Pères ont établi qu'il fallait les baptiser à trois ans ou un peu en dessous. Maintenant, la coutume est de les baptiser au quarantième jour après leur naissance. S'ils sont malades, il faut les baptiser le huitième jour ou même avant. Si le nouveau-né tourne à la mort, il ne faut pas attendre, comme certains disent, jusqu'au cinquième ou au sixième jour, mais il faut le baptiser au moment même de sa naissance après l'avoir lavé. Car si les femmes enceintes depuis cinq mois sont accusées de meurtre quand, par quelque coup, elles ont fait périr l'embryon, combien plus faut-il éviter que l'enfant meure sans baptême.

5. Les femmes qui ont accouché pendant le carême ne peuvent communier avant la fin de leurs quarante jours de purification (malgré la fête de Pâques incidente) ou avant d'être sanctifiées par la prière (du prêtre). Si elles sont abattues par la maladie grave et l'attente de la mort, on peut leur concéder la communion, après avoir fait au préalable la prière (de purification) : rien n'empêche de faire ces prières à la maison. – Cette loi regarde aussi les sages femmes : elles ne peuvent communier avant d'être purifiées.

6. Tu ne repousseras pas du sacerdoce le prêtre dont la femme a été infidèle, s'il s'en sépare; mais s'il la supporte dans sa maison, tu l'empêcheras de célébrer.

Réponses du patriarche Nicolas III Grammaticos à
l'évêque de Zétounion

*Le vrai riche, ce n'est pas celui qui désire ou qui possède même de
grands biens; c'est celui qui n'a besoin de rien.*

Saint Jean Chrysostome
(Explication de l'épître aux Ephésiens ch. 21)